



École Lajoie
Conseil d'établissement
Mercredi le 2 mai, 18h30



Procès-verbal

Présents : Linda Méchal Jonathan Lambin Dubois Frédéric Julien **Absent :** Jean Pelland
Philippe Dalpé Jean Pelland Marie-France Bertrand Marie-France Bertrand
Julie Lalande Catherine Charpentier
Nicolas-Éric Marquis Victoria Cruz
Martine Lanoix Michèle Bessette

1. Accueil et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour : proposé par Nicolas-Éric Marquis et appuyé par Philippe Dalpé.

Suivi au procès-verbal du 26 mars :

- Deux pancartes seront bientôt installées sur la clôture pour sensibiliser les parents sur la sécurité routière aux alentours de l'école.
- Le 17 mai, les directrices de l'école, Frédéric Julien et Mireille Bergeron (service des transports de la commission scolaire) vont rencontrer le maire pour faire le point sur le déplacement de l'arrêt d'autobus et la problématique de la circulation aux abords de l'école.

3. Période de questions du public : pas de question du public
4. Adoption du procès-verbal du 26 mars 2018 : proposé par Philippe Dalpé et appuyé par Jonathan Lambin-Dubois.

5. Nombre d'effectifs élèves 2018-2019 :

Maternelle régulière =	4 groupes	3e/4e année =	1 groupe
Maternelle accueil =	1 groupe	5e année =	3 groupes
Accueil primaire =	2 groupes	6e année =	2 groupes
1re année =	3 groupes	5e/6e année =	1 groupe
2e année =	4 groupes	TSA maternelle =	1 groupe
3e année =	3 groupes	TSA primaire =	3 groupes
4e année =	3 groupes		

Total : 566 élèves

Ajout de deux locaux pris au CPE les Pitchounets.

6. Réponse au questionnaire PEVR (plan d'engagement vers la réussite) : tous les membres se déplacent au local d'arts plastiques pour répondre ensemble au questionnaire avec ajout de commentaires.
7. Nombre de membres au conseil d'établissement 2018-2019 – choix : il est décidé d'un commun accord que ce sera 6 membres parents et 6 membres du personnel de l'école. Frédéric Julien mentionne que selon lui il manque un lien entre les parents de l'école et les membres parents du conseil d'établissement. Philippe Dalpé se propose pour mettre son adresse courriel sur le site web de l'école pour aider à assurer le lien.
8. Règles de fonctionnement du service de garde et frais demandés aux parents : Roxane Dubuc présente les règles de fonctionnement du service de garde. Il est mentionné que dorénavant une seule feuille d'inscription (copie carbone) pour les journées pédagogiques sera envoyée aux parents au mois de septembre. Le service de garde ouvrira maintenant le 29 août 2018.

Adoption des sorties aux journées pédagogiques : adopté à l'unanimité
Adoption du coût pour la période du dîner à 3\$: adopté à l'unanimité

9. Informations du représentant au comité parents : le comité a travaillé sur le PEVR
10. Informations du service de garde : Victoria Cruz demande à Nicolas-Éric Marquis le taux de satisfaction à l'égard des éducateurs. Selon M. Marquis, comparé avec les autres écoles, il considère que le taux de satisfaction est très bon. Par contre, pour les activités parascolaires le taux de satisfaction est moins bon et le service de garde est en réflexion afin d'améliorer ce service.
11. Information de la direction : Linda Méchalé informe le conseil que, pour 2018-2019, le coût de 30\$ destiné à la fondation et demandé aux parents au début de l'année ne se retrouvera plus sur la facture du matériel didactique. Ce sera une feuille à part qui sera distribuée aux parents pour solliciter un don à la fondation (chèque au nom de la fondation) et sur une base volontaire. Le conseil d'établissement accepte que des montants différents soient proposés aux parents.
12. Varia : Roxane Dubuc informe qu'elle a retenu pour 2018-2019 deux compagnies reconnues pour la qualité de leurs photos scolaires et quelle va comparer leurs prix afin de choisir la moins chère des deux offres. Frédéric Julien informe le conseil que le Trottibus ne sera pas en vigueur pour la mi-mai tel qu'espéré, l'absence de nouvelles des formulaires d'antécédents judiciaires des bénévoles. Nous attendons des nouvelles avant de prendre une décision.
13. Levée de l'assemblée : 8h50